Nº 246 Du 12 frutwor au 19 departement du land agé de 23 — ans, taille d un 11. 670 m -- cheveux et sourcils eliataun fouis yeux voux front large nez Court bouche may menton road __ visage inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º allant lu lipe aque ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour // décades seulement, pour sortir du territoire de la République. Délivre d'après l'avis approbatif de l'ament moure de Commelles et sur l'attestation du citoyen Santi chablat demeurant en date du 11 elele curs et du citoyen ju bajete leriu à auullace demeurant à lesquels ont signé avec nous. a- la Vermenous ce noelgermenouse Du 19 Jul Nº 2/17 LAISSEZ passer librement/ automi Duban natif de Crawdus département du laural âgé de so municipalité du M. 6/2 m cheveux et sourcils nous gris yeux noux front moyen nez hui saie bouche mayune menton sourche visage inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º allant lu lipaque ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour 1/1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République. Délivré d'après l'avis approbatif de mandelles en date du glule musi et sur l'attestation du citoyen auté chablat demeurant à amulla et du citoyen sir bayett brance demeurant à lesquels ont signé avec nous. et les. elelhan Muns Tean untoine Vilbac Chablas Nº 248 Du & jour LAISSEZ passer librement pierre hintilhae qui autouri Cautoni delle representer ou fe rempsaur natif d'ay reus low deta Conscription domicilié à res _____ municipalité dies I département de la lana 1 - âgé de 17 d un m. boom - cheveux co sourcils chataun yeux main front on we nez Court bouche grande menton roud inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni allant les livague souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour / décades seulement, pour sortir du territoire de la République. Délivre d'après l'avis approbatif de main d'ayrems et sur l'attestation du citoyen più l'apitules un demeurant à et du citoyen pue l'apitut aut demeurant à lesquels ont signé avec nous. 4 lus luitithan Mich en date du 1er de le mois à auvillou